

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 05/05/2010

Réception par le Prefet : 05/05/2010

Publication : 07/05/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Communication

à la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-6-7-6

Séance du vendredi 30 avril 2010

COMITE DE SUIVI SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente ;
- VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2009-5-7-1 du 9 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 en faveur du Développement Culturel ;
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 24 mars 2010 ;
- VU le rapport du Président du Conseil Général

- ❖ Donne acte au Président de la communication relative au Comité de Suivi 2009 dans le cadre du partenariat 2009/2012 conclu entre le Département et la Ville de Huningue portant sur le soutien au projet artistique et culturel du Triangle (*annexé au rapport*).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION
Convention de partenariat 2009/2012

LE TRIANGLE - HUNINGUE

Comité de suivi du 25 janvier 2010

« Le Triangle » est un équipement à vocation multiple dont la gestion, en régie municipale directe, relève de la Ville de Huningue.

Au titre de son action culturelle, le Triangle s'inscrit dans une logique de développement qui vise à rendre l'équipement attractif pour les publics en s'appuyant sur une programmation diversifiée, le soutien à la création et aux pratiques artistiques et amateur, dans l'objectif d'un bon ancrage local et d'un rayonnement départemental, régional et transfrontalier.

Une structure de diffusion soutenue par le Département :

Le Département du Haut-Rhin et la Ville de Huningue ont reconduit leur partenariat à travers une convention quadriennale (2009 à 2012), fondée sur le projet artistique et culturel du Triangle dont les axes sont les suivants :

- encourager et qualifier les pratiques amateurs
- agir en faveur de la création
- réorganiser la diffusion
- s'impliquer dans les réseaux

L'engagement prévisionnel du Département en faveur de la Ville de Huningue sur les 4 années du contrat s'élève à hauteur de 124 000 €.

A l'instar des autres conventions de partenariat, un **Comité de suivi**, chargé de l'exécution de la convention a permis au cours d'une rencontre le **25 janvier 2010**, de faire le point sur l'évolution du projet artistique : dans ce cadre, la Ville de Huningue et la Direction du Triangle ont présenté le bilan d'activité de la structure en 2009 et ses perspectives pour 2010.

A) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Les différents partenaires ont notamment pris acte du bilan globalement positif de l'année 2009 du Triangle et de ses perspectives pour 2010, notamment :

- du rôle incitatif du Schéma départemental des Enseignements artistiques en terme de formation et de structuration au sein de l'Académie des Arts ;
- de la consolidation du département Musiques Actuelles, grâce à cette dynamique ;
- de la programmation désormais organisée en 3 thématiques distinctes qui a favorisé la lisibilité de l'offre, représenté un avantage en terme de communication et induit une progression du nombre de compagnies accueillies, en raison de la diversité de l'offre au sein de chaque thématique ;
- des projets spécifiques conduits avec la compagnie Ephémère (personnes trisomiques) et des relations à poursuivre avec le collège et le lycée, le cas échéant pour engager des projets ;
- des difficultés rencontrées sur les projets transfrontaliers (Urban Art et Puppen theater) qui n'ont pas rencontré le public attendu ;
- de la participation du Triangle à de nombreux réseaux dont "A Deux Pas de Chez Nous" réactivé à partir de 2010 ;
- des 3 thématiques de la programmation (Sonn'Automne, label Etoile, Art'Scénik)

B) ELEMENTS STATISTIQUES ET DONNEES CHIFFREES

- Fréquentation 2009 : 10 366
- Compagnies accueillies 31 contre 22 en 2008
- Spectacles professionnels (théâtre, musique, danse, arts du cirque) : 31
- Parcours croisés du 16 au 19 novembre 2009 : 500 spectateurs, (programmateurs et tout public)
- Expositions : 6
- Musiq' Apéro : 5 spectacles
- Manifestations de l'académie des arts : 15 (gala danse, spectacles)
- Spectacles amateurs : 11

C) ELEMENTS FINANCIERS

1) Budgets et engagements prévisionnels dans le cadre du contrat 2009/2012 :

Budgets prévisionnels				
LE TRIANGLE	2009	2010	2011	2012
Charges de structure	217 000 €	227 850 €	239 243 €	251 205 €
Projet artistique	286 900 €	287 900 €	292 025 €	293 025 €
TOTAL	503 900 €	515 750 €	531 268 €	544 230 €

Engagements				
DEPARTEMENT	30 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €
VILLE DE HUNINGUE	435 500 €	446 350 €	458 868 €	470 830 €
Autres ressources	38 400 €	39 400 €	40 400 €	41 400 €
Total	503 900 €	515 750 €	531 268 €	544 230 €

2) Budgets réalisés et prévisionnels votés :

2009	2010
Bilan financier provisoire dans l'attente de l'arrêt officiel des comptes : Réalisé : 610 000 €	Budget prévisionnel : En cours de transmission

COMITE DE SUIVI**Commission de la Culture du 24 mars 2010**

Structures	Politique culturelle Ligne de soutien	Subvention allouée en 2009	Subvention prévue pour 2010	Observations
VILLE DE HUNINGUE - LE TRIANGLE	Institutions et Lieux de Diffusion	30 000 €	30 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2009 réuni le 25 janvier 2010